

Le grand n'importe quoi...

Peillon a fait aux profs, à son arrivée, un cadeau empoisonné : il a octroyé deux jours de vacances en plus à la Toussaint. Tout le problème vient de là : pas de concertation, pas d'annonce non plus sur les mesures de contrepartie qui allaient suivre. La méthode est scandaleuse... Car ces deux jours n'ont pas été donnés : il faut les rattraper, et cela s'est fait dans la plus grande confusion l'an passé déjà.

Cette année, la situation aurait dû être différente : mais non, Peillon s'enlise, fait rattraper deux mercredis après-midi les heures perdues le lundi de prérentrée (en effet, par voie de conséquence, le nombre de jours de classe devant rester identique chaque année, il aurait fallu que les élèves aient cours le lundi pour compenser les deux jours de Toussaint). C'est donc à nouveau le capharnaüm : diversité de situations d'un endroit à l'autre, inégalités renforcées, discrédit (un de plus) jeté sur l'école, et surtout découragement des collègues qui voient leurs conditions de travail se dégrader de jour en jour... Situation inacceptable, comme tant d'autres choses (les rythmes scolaires, les ESPE, les remplacements,...). Une mobilisation nationale sur la politique éducative de ce gouvernement est plus qu'urgente !

Véronique PONVERT, Collège Léo Lagrange, Le Havre.

EDUCATION PRIORITAIRE POUR UNE VERITABLE RELANCE !

MARDI 19 NOVEMBRE 2013

18h à Franklin, Le Havre

REUNION PUBLIQUE

à l'initiative de la FSU

Le gouvernement a décidé d'organiser dans tous les réseaux ZEP des consultations réunissant les enseignant-es du premier et du second degré, avant les assises nationales de l'Éducation prioritaire (en novembre) puis l'annonce de la réforme (premières mises en œuvre en septembre 2014).

Ces demi-journées banalisées ont été l'occasion pour les enseignants de faire entendre leurs voix, souvent différentes de ce qu'attendait l'administration.

Pour faire le bilan des demi-journées banalisées, pour discuter ensemble de ce que nous voulons pour l'Éducation prioritaire, pour décider des moyens de porter nos revendications,

Venez nombreux et nombreuses !

Faire céder ce gouvernement !

1200 plans sociaux depuis le début de l'année, vote d'un véritable budget d'austérité, expulsions d'hommes et de femmes sans-papiers, le patronat et le gouvernement continuent à faire payer les conséquences de la crise aux salarié-es et aux plus précaires.

Dans de nombreux secteurs, les mobilisations se développent : lycéens contre les expulsions, salarié-es contre les licenciements comme en Bretagne... la colère monte contre ce gouvernement et sa politique !

Dans le secteur de l'éducation, c'est la question des rythmes scolaires qui cristallise le ras-le-bol des collègues du premier degré : sous prétexte d'alléger la journée des enfants, ce décret favorise la main mise des communes sur les écoles et crée des inégalités entre les différentes communes, dégrade les conditions de travail des enseignant-es et des élèves.

Depuis l'an dernier, la mobilisation contre cette réforme n'a pas cessé : grève très majoritaire en février dernier, mobilisations locales d'importance (Paris, Toulouse...)... Le ministre tente de montrer un bilan très positif de la réforme, mais ne trompe personne : dans le même temps, le premier ministre devrait annoncer la possibilité de nouveaux reports.

Le 14 novembre, la grève contre ce décret doit être une réussite. En poursuivant la mobilisation avec les collègues de l'animation, les personnels mairie, les parents, il est possible d'obtenir une victoire et de faire retirer ce décret !

La FSU doit coordonner les actions entre les différents secteurs concernés pour développer une mobilisation large et unitaire à même de faire céder ce gouvernement.

Stéphanie RIO, École E. Vaillant, Le Havre.
Clémence GELIN, Collège G. Courbet, Gonfreville l'Orcher.

www.ecoleemancipee.org

**POUR NOUS
CONTACTER**

76 : LE HAVRE : veronique.ponvert@orange.fr

ROUEN : annedesj@orange.fr

27 : BERNAY : pascal.didtsch@wanadoo.fr

PT-AUDEMER : pascal.adams@wanadoo.fr

EVREUX : jp.pallois@voila.fr

LOUVIERS : philippe.thouement@wanadoo.fr

Derrière le chantier de l'éducation prioritaire, la priorité à l'austérité !

Le gouvernement continue de dérouler sa refondation de l'école par morceaux : depuis la rentrée, Peillon déploie ses chantiers, concrétisant peu à peu les craintes suscitées par une loi d'orientation qui s'inscrivait dans la continuité des politiques libérales précédentes.

Le ministère a donc lancé le chantier de l'Education prioritaire, Pour préparer les assises inter-académiques de novembre, des concertations dans les réseaux ont été organisées en octobre : malgré l'organisation précipitée de ces demi-journées et le caractère souvent contraignant des ateliers, les collègues ont exprimé des revendications claires (temps pour le travail en équipe et avec les parents, scolarisation des moins de trois ans, importance des RASED, des personnels non-enseignants, de la formation, question centrale des effectifs).

Néanmoins, personne ne se fait d'illusion. Les fiches remontées subiront le passage au crible des chefs de réseau, les synthèses des réseaux subiront la synthèse des rectorats et les assises inter-académiques effectueront elles-mêmes une synthèse... Autant dire qu'il ne sortira de ces assises que ce que ses instigateurs voudront bien qu'il en sorte.

Et le pilotage par la MAP (Modernisation de l'Action Publique, nouvel avatar de la RGPP) de ce chantier confirme la défiance des collègues : la relance de l'Education prioritaire n'aura pas plus de réalité que cette concertation n'aura de poids ! Les orientations sont déjà décidées et c'est bien le très sarkosyste « faire plus avec moins » qui s'affermir.

Le gouvernement l'a annoncé : « *Demain, on peut estimer qu'entre 500 et 1000 quartiers prioritaires seront le cœur de cible de la nouvelle géographie [contre 2500 actuellement]. Pour les territoires qui [...] ne seront plus prioritaires, il sera retenu la mise en place de territoires de « veille ».* »

Et le rapport diagnostic du ministère sur l'Education prioritaire renchérit : « *De nombreux établissements en éducation prioritaire aujourd'hui ne répondent plus aux critères de l'éducation prioritaire.* »

Si l'on ajoute à la clarté de ces annonces la volonté affichée du ministre Peillon de renforcer d'une part le système dérégulateur des ECLAIRS et d'autre part le socle et son école à deux vitesses, on comprend la cohérence du projet éducatif de ce gouvernement : c'est bien la politique libérale d'austérité qui est prioritaire, et non la réussite des élèves !

Les assises du 27 novembre doivent être l'occasion de mobiliser les personnels, sur nos revendications, contre ce démantèlement de l'Education prioritaire, L'occasion

également d'élargir la contestation et d'exiger une véritable démocratisation scolaire.

Il est urgent de ne plus suivre et subir le découpage par dossiers, imposé par le ministre, et de dénoncer la cohérence libérale d'une « refondation » qui attaque dans son ensemble l'Ecole publique.

Thomas AUDIGIER, Ecoles du Havre : Élémentaire Jean Jaurès
Maternelle Jules Durand, Maternelle Lamartine.

Arnaque ?

Alors que la réforme des rythmes se met douloureusement en place dans un quart des écoles françaises, une nouvelle consigne gouvernementale nous a été communiquée mi-septembre : les enseignants du primaire seront consultés sur les programmes mis en œuvre à la prochaine rentrée.

Sans vouloir revenir sur l'absurdité du calendrier proposé pour la réforme de l'école, mise en place des nouveaux rythmes dans l'urgence (entraînant un lourd coût financier, humain et matériel) puis révision des programmes (nécessitant beaucoup moins de moyens), il semblerait que cette concertation « cristallise » les conseils de maîtres :

- Remontées des consultations avant les vacances d'Automne, ce qui laisse peu de marge de manœuvre en cette période de « post-rentrée » (synthèses RASED, mise en place des APC, remontée des avenants aux projets d'écoles, consultation sur l'éducation prioritaire...). Le délai étant court (3 semaines depuis l'annonce), ce fut parfois un véritable casse-tête pour placer cette nouvelle réunion.
- Questionnaire très ouvert sur les programmes laissant la place à des multitudes de réponses :
 - a. Quelles sont selon vous les principales qualités et défauts des programmes de 2008 ?
 - b. Quelles sont les parties des programmes dont l'application vous semble difficile ? Pourquoi ?
 - c. Quels sont les éléments que vous souhaiteriez voir conservés ?
 - d. Quelles sont vos suggestions pour les prochains programmes ?

Face à la multiplication des réponses possibles, chaque conseil de maîtres remontant ses réponses, on peut se demander quelle synthèse sortira de cette consultation...

Notre mine dubitative et notre suspicion face à l'utilisation de ces questionnaires nous fut violemment reprochée en conseil syndical.

Suite de l'épisode « consultation sur les programmes » en fin d'année, lors d'une grande messe pédagogique où nous seront présentés les nouveaux programmes. Pas sûr que nous retrouvions nos revendications...

Karelle LECOURTOIS, école Observatoire/Zurich.